

Ordre public, une notion variable ?

Par **pluribus07**, le **14/05/2012** à **17:44**

Slit à tous, je suis nouveau ici (du moins c'est le premier sujet que je poste), je suis en L2 et je me pose pas mal de questions quant au sujet de droit administratif que j'ai du traiter au dernier partiel, à savoir "l'ordre public, une notion variable ?"

Pour traiter le sujet j'ai abordé la notion d'ordre public dans son état traditionnel, puis sa nécessaire évolution au fil des années avec de nouvelles composantes comme la moralité publique. En démontrant donc, en gros, que malgré 3 composantes stables et constantes (sécurité, salubrité, tranquillité publiques), la notion se devait d'évoluer et de s'élargir pour combler l'intérêt général, ce qui en fait une notion variable.

J'aimerais donc avoir votre avis, pas nécessairement sous forme de plan, mais juste des idées quant au contenu d'un tel sujet. Merci beaucoup [smile3]